Direction Technique

Conditions Particulières de raccordement au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, d'une Installation de consommation individuelle de puissance comprise entre 37 et 250 kVA

Identification :	Enedis-MOP-RAC_019E
Version :	2
Nb. de pages :	1+13

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
1	03/07/2025	Changement de référencement	Enedis-FOR-RAC_42E
2	03/09/2026	Modification des taux d'acompte	

Document(s) associé(s) et annexe(s) :
Enedis-NMO-RAC_005E : « Procédure de traitement des demandes de raccordement au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, d'une Installation de consommation individuelle ou collective en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA »
Enedis-MOP-RAC_018E : « Conditions Générales de raccordement au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, d'une Installation de consommation individuelle de puissance comprise entre 37 et 250 kVA ».
Enedis-MOP-RAC-020E : « Demande de raccordement au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis d'une installation de consommation individuelle de puissance comprise entre 37 et 250 kVA ».
Enedis-NMO-RAC-007E : « Principes d'étude et de développement du réseau pour le raccordement des clients consommateurs et producteurs ».
Enedis-NMO-RAC-001E : « Référentiel Technique applicable en matière de conception et de réalisation des Branchements BT par Enedis ».
Enedis-NMO-CPT_002E : « Documentation Technique de Référence - Comptage ».
Enedis-NMO-RAC_009E : « Barème pour la facturation des raccordements au Réseau Public de Distribution ».
Enedis-MOP-RAC_030E : « Contrat de Mandat L. 342-6 ».
Enedis-MOP-RAC_008E : « Mandat de représentation pour le raccordement d'un ou plusieurs sites au Réseau Public de Distribution d'électricité ».

Résumé / Avertissement
Les présentes Conditions Particulières de l'Offre de Raccordement, complètent les Conditions Générales en précisant les conditions techniques et financières permettant de raccorder, au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, une Installation de consommation individuelle de puissance comprise entre 37 et 250 kVA.

Ces Conditions Particulières s'appliquent à la Convention de raccordement (y compris ses avenants), à l'Offre estimative de Raccordement et à la Proposition de Raccordement Avant Complétude (PRAC). Elles complètent les Conditions Générales en précisant les conditions techniques, financières et de délai de mise à disposition des Ouvrages de Raccordement à réaliser pour le raccordement de l'Installation de consommation individuelle d'énergie électrique de puissance comprise entre 37 et 250 kVA raccordée au Réseau Public de Distribution.

L'ensemble des Conditions Générales et des Conditions Particulières constitue l'Offre de Raccordement qui doit être regardée comme incluant la Proposition Technique et Financière (PTF).

Par ailleurs, Enedis rappelle l'existence de sa Documentation Technique de Référence (DTR), de son barème de raccordement et de son Catalogue des Prestations que vous pouvez télécharger sur le site internet www.enedis.fr.

© Copyright Enedis

Conditions Particulières de [LA CONVENTION / L'OFFRE ESTIMATIVE / LA PRAC / L'AVENANT L.342-6] DE RACCORDEMENT au Réseau Public de Distribution d'Electricité d'une Installation de Consommation d'une Puissance Comprise entre 37 et 250kVA

Nom : [NOM OU RAISON SOCIALE DU SITE]

Siret : [NUMERO DE SIRET]

Située : [ADRESSE]

COMPLÉTANT LES CONDITIONS GÉNÉRALES ENEDIS-MOP-RAC_018E

(Lieu), le (date)

Auteur de l'Offre de Raccordement :

Enedis, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros, dont le siège social est situé 4 place de la Pyramide - TSA 25001 – 92030 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 608 442, représentée par [Prénom Nom], Directeur Régional Enedis [Nom de la région], dûment habilité à cet effet,

Bénéficiaire de l'Offre de Raccordement :

[NOMCLIENT], domicilié [Adr] [CP] [Commune]

ou

[RAISON SOCIALESTE], [StatutSociété] au [CapitalSte], dont le siège social est situé [AdrSiegeSte] [AdrSiegeSte2] [CPSte] [CommuneSte], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [CommuneRCSSte] sous le numéro [SIRENSte],
représentée par [NomSignataireSte], [FonctionSignataireSte], dûment habilité à cet effet,

ou

[LE NOM DE LA COLLECTIVITE] dont le siège est situé à [Ville-adresse] représenté(e) par son [titre] [Nom], dûment autorisé à signer les présentes par délibération de [instance] en date du [XX/XX/XXXX].
Ci-après dénommé par « le Demandeur ».

Les parties ci-dessus sont appelées dans le présent contrat « Partie », ou ensemble « Parties ».

Par l'acceptation de la présente Offre de Raccordement, le Demandeur reconnaît expressément avoir été informé que cette offre est régie par la procédure de traitement des demandes de raccordement d'une Installation de consommation individuelle ou collective en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA, au Réseau Public de Distribution concédé à Enedis référencée **Enedis-NMO-RAC_005E publiée sur le site internet d'Enedis www.enedis.fr.**

© Copyright Enedis

SOMMAIRE

Préambule 2
Synthèse 3
1 — Votre demande 4
2 — Description de la solution de raccordement 4
3 — Réalisation et répartition des Travaux de Raccordement 6
4 — Contribution financière au raccordement 7
5 — Conditions d'acceptation de l'Offre de Raccordement 8
6 — Échéancier prévisionnel de réalisation des travaux 9
7 — Modification de votre demande 9
8 — Votre Interlocuteur 9
9 — Signatures 10
Annexe 1 : Dossier de demande de raccordement (Fiches de collecte) 11
Annexe 2 : Schéma de la solution de raccordement 11
Annexe 3 : Détail de la Contribution au raccordement 12
Annexe 4 : - Formulaire de rétractation 13

Préambule

Vous avez sollicité Enedis pour raccorder au Réseau Public de Distribution d'électricité (RPD) Basse Tension (BT) une Installation de consommation individuelle.

Les présentes Conditions Particulières décrivent la prestation de raccordement qu'Enedis s'engage à exécuter dans les conditions décrites aux Conditions Générales (Enedis-MOP-RAC_018E).

Les Conditions Particulières précisent les travaux nécessaires au raccordement de l'Installation et leur répartition, la Contribution au raccordement à votre charge, le délai de réalisation prévisionnel et les caractéristiques auxquelles l'Installation doit satisfaire pour être raccordée au RPD BT.

Vous **reconnaissez avoir pris connaissance des Conditions Générales** - Enedis-MOP-RAC_018E - de raccordement au Réseau Public de Distribution, concédé à Enedis, d'une Installation de consommation individuelle de puissance comprise entre 37 et 250 kVA **et les accepter**. Celles-ci sont disponibles sur le site internet www.enedis.fr/documents dans la rubrique « Documentation Technique de Référence ».

Enedis vous rappelle que les dispositions de la **Procédure** de Raccordement **Enedis-NMO-RAC_005E**, le **barème de facturation des raccordements Enedis-NMO-RAC_009E** et le **Catalogue des Prestations**, publiés sur le site internet www.enedis.fr à la date des présentes Conditions Particulières, **s'appliquent à cette Offre de Raccordement**.

La signature des présentes Conditions Particulières et de leurs annexes vaut acceptation des Conditions Générales sans aucune réserve.

Conditions Particulières de raccordement au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, d'une Installation de consommation individuelle de puissance comprise entre 37 et 250 kVA

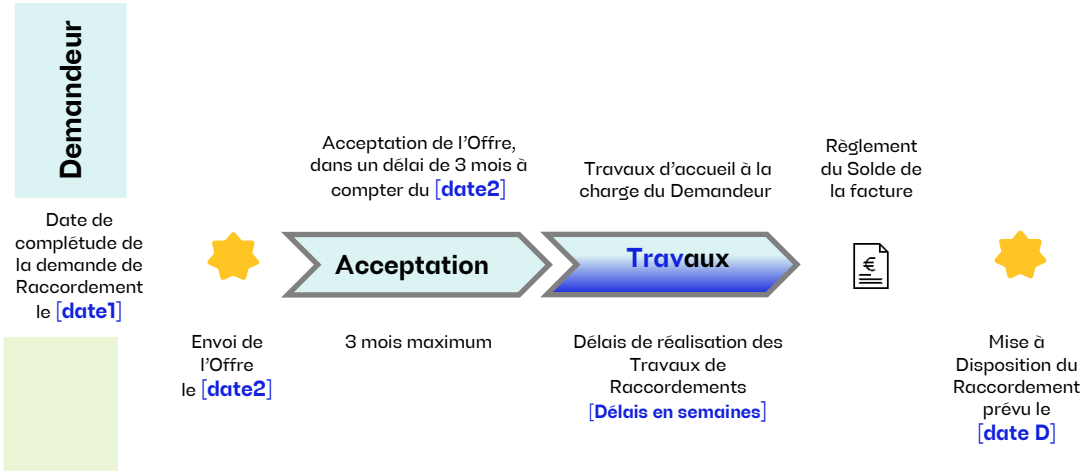
Synthèse

Votre Demande

Raccordement au Réseau Public de Distribution (RPD) d'électricité Basse Tension de l'Installation [Nom de l'Installation] pour une Puissance de Raccordement en soutirage de _____ kVA.

L'emplacement du compteur (Point de Référence et de Mesure (PRM)) est prévu [en limite de propriété/dans votre local/----].

Planning de réalisation des travaux



Contribution au Raccordement

La Contribution au raccordement est de _____ *€ HT et* de _____ *€ HT avec application de la réfaction.*
Soit _____ € TTC *avec le taux de TVA en vigueur*

Le Demandeur verse à Enedis un acompte dont le montant s'élève à _____ *€* TTC

Paiement : tous les paiements sont nets et sans escompte, payables par virement ou CB.
➔ *le détail de la Contribution est décrit à l'article 5*

Validité de l'Offre

Le Demandeur dispose d'un délai de **trois mois**, à compter de la date d'envoi par Enedis, pour **donner son accord** sur cette **Offre de Raccordement**. L'accord du Demandeur est matérialisé par la réception par Enedis des trois éléments suivants :

- sa signature des présentes Conditions Particulières, sans modification ni rature,
- l'acceptation des Conditions Générales (matérialisée par la signature des Conditions Particulières),
- le versement de l'acompte ci-dessus.

A **compter de la date d'acceptation de votre accord à cette Offre de Raccordement, si dans le délai maximum** indiqué à l'article 6, les **travaux d'accueil** des ouvrages du RPD qui **vous incombent ne sont pas terminés**, la demande de raccordement pourra être sortie de la file d'attente et **l'Offre de Raccordement sera caduque**.

Mise En Service de l'Installation

La **Mise En Service** de l'Installation est conditionnée par :

- **la réception de tous les Ouvrages de Raccordement** (**y compris vos travaux**),
- **le paiement de la totalité du solde de la contribution au coût du raccordement,**
- la mise à disposition d'Enedis du certificat de conformité visé par le CONSUEL,
- la souscription d'un contrat de fourniture auprès d'un fournisseur d'énergie.

Conditions Particulières de raccordement au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, d'une Installation de consommation individuelle de puissance comprise entre 37 et 250 kVA

1 — Votre demande

Votre demande de raccordement au RPD (Annexe 1) :

Reçue le :	__/__/____
Qualifiée complète le :	__/__/____

a été traitée avec les caractéristiques suivantes par Enedis pour produire cette Offre de Raccordement.

Rubrique[1]	Valeur
La demande concerne la :	[Création nouveau raccordement / Modification raccordement existant]
Type d'Installation à raccorder	[Habitation / Tertiaire / IRVE /PAC / ...]
Vous êtes propriétaire :	[du terrain ou local et de l'Installation / de l'Installation uniquement]
Nature du raccordement :	[Réseau Intérieur de Bâtiment / Installation Individuelle / Raccordement dans un collectif / ...]
Recours à l'application de l'article L.342-6 du code de l'énergie :	[NON/Référence de l'Offre standard]
Raccordement groupé :	[OUI / NON]
Emplacement du Compteur - Sectionneur :	En limite de / dans un local en] domaine privé
Autorisation d'Urbanisme :	[NON / OUI / OUI délivrée avant 10/09/2023]
Domaine privé à desservir en limite du domaine public ou des parties communes :	[OUI / NON]
L'Installation à raccorder se situe dans une Zone d'Aménagement	[OUI / NON]
Contraintes de travaux imposés pour la réalisation des travaux à prendre en compte :	[OUI / NON]
Proposition de Raccordement Avant Complétude (PRAC) passante :	[OUI / NON]
Vous êtes représenté par un tiers pour le traitement de ce raccordement :	[OUI / NON]

2 — Description de la solution de raccordement

La solution technique décrite ci-dessous détaille les Ouvrages de Raccordement sous maitrise d'ouvrage Enedis nécessaires au raccordement de votre Installation et les travaux d'accueils des Ouvrages de Raccordement dans le Bâtiment, sur votre parcelle ou le terrain mis à votre disposition par son propriétaire. Ces derniers sont sous votre responsabilité et à votre charge.

Cette Offre de Raccordement a été établie en considérant que chaque équipement à alimenter par votre Installation est conforme aux normes applicables, notamment concernant les courants de démarrage des matériels éventuels.

Le schéma de principe correspondant à la solution de raccordement détaillée ci-après figure en annexe 2.

La solution de raccordement est la suivante :

2.1. Caractéristiques du raccordement et prescriptions à respecter par l'Installation

Rubriques[2]	Caractéristique
Travaux de raccordement :	[Branchement / Branchement + Extension]
Solution de raccordement différente de l'ORR :	[A l'initiative du Demandeur / a l'initiative d'Enedis / NON]
Le raccordement de votre Installation dépend d'autres travaux :	[Travaux AODE / Travaux d'autres Demandeurs / Non]
Installation du Demandeur potentiellement perturbatrice :	[OUI/NON]
Régime de neutre, fonctionnement selon schéma :	[TT / TN-S]
Protection contre les courants de court-circuit, caractéristiques à prendre en compte : * puissance maximale du transformateur : * tension de court-circuit du transformateur : * liaison transformateur-tableau BT : * liaison tableau BT-Point de Livraison :	 [1000] kVA [6] % Longueur de [6] m de câble de section [240] mm² en [Al/Cu] Longueur de [15] m de câble de section 240 mm² en [Al/Cu]
Site alimenté par des PRM multiples avec obligation de séparation des Installations intérieures :	[OUI/NON]
Limitation temporaire de soutirage de :	[Puissance temporaire de soutirage] kVA

[1] Le détail de ces rubriques est disponible dans les Conditions Générales
[2] Le détail de ces rubriques est disponible dans les Conditions Générales

Durée en semaines de limitation temporaire prévue de :	[Durée en semaine]

2.2. Ouvrages à réaliser pour raccorder l'Installation

	Puissance de raccordement (kVA)	A créer	A modifier
PRM	[Prac]	[Nb]	[Nb]
	[Prac]	[Nb]	[Nb]

Option 1 : Si liaison en domaine privé (hors ORR)

	A créer (m)	A modifier (m)
Liaison en domaine privé	[Lg]	[Lg]
	[Lg]	[Lg]

Option 2 : Si raccordement à partir d'un Branchement collectif avec modification du Branchement collectif

	Descriptif technique	Ouvrage à créer	Ouvrage à modifier
Branchement Collectif	Distributeur (nombre)	[Nb]	[Nb]
	Tronçon de canalisation collective (mètre)	[Lg]	[Lg]
	Liaison Réseau (m)	[Lg]	[Lg]

Option : si Extension de réseau

	Création d'ouvrage d'Extension	Adaptation d'ouvrage d'Extension
Canalisation BT (m)	[Lg]	[Lg]
Poste HTA/BT (nb)	[Nb]	[Nb]
Canalisation HTA (m)	[Lg]	[Lg]

2.3. Travaux nécessaires à votre raccordement mais dont Enedis n'a pas la maîtrise d'ouvrage.

La réalisation des travaux d'accueil suivants est sous la responsabilité du Demandeur et leur bonne réalisation conditionne la Mise à disposition (MAD) par Enedis des Ouvrages de Raccordement, leur Mise en Service, les termes de cette Offre de Raccordement et le respect des délais contractuels.

Type de travaux	Nature des travaux	A réaliser par le Demandeur
Accueil : Coupe Circuit, Coffret, Armoires ... :	[Confection de niche ou d'encastrement, création de saignées, de percement, ...]	[A réaliser/Non concerné]
Accueil du compteur, de l'AGCP en domaine privé du Demandeur... :	[Construction ou préparation du support d'accueil...]	A réaliser/Non concerné]
Accueil de la canalisation collective en partie commune :	Construction de [gaine / placard / local] technique	A réaliser/Non concerné]
	Mise aux normes de [gaine/placard / local] technique	A réaliser/Non concerné]
	Réalisation de tranchée, pose de fourreaux	A réaliser/Non concerné]
	[percement > 50 mm]	A réaliser/Non concerné]
Accueil de la DI sur le domaine privé du Demandeur :	[Création de tranchée, pose de fourreau, Percement ...]	A réaliser/Non concerné]
Pose de mobilier :	IRVE, mobilier urbain, armoire, coffret...	A réaliser/Non concerné]
Mise en conformité :	[Local / placard / gaine] technique (génie-civil...)	A réaliser/Non concerné]

3 — Réalisation et répartition des Travaux de Raccordement

Les travaux décrits dans le paragraphe précédent sont repris dans le tableau suivant et répartis selon leur maîtrise d'ouvrage respective.

La répartition des travaux de cette construction est la suivante :

Option 1 : Travaux réalisés par Enedis

	Descriptif technique	Réalisé par Enedis	Réalisé par le Demandeur*
Branchement	**Travaux d'accueil dans les parties privés ou communes relevant de son propriétaire :**		
	Travaux d'accueil des Ouvrages de Raccordement en domaine privé :		[X]
	Réalisation de locaux techniques (gaine technique...) :		[X]
	Mise en conformité des locaux techniques existants :		[X]
	Travaux esthétiques non inclus dans l'ORR :		[X]
	Travaux sous maitrise d'ouvrage Enedis		
	Dépose des Ouvrages de Raccordement du RPD existant (câble, compteur...) :	[X]	
	Fourniture et pose du coupe-circuit :	[X]	
	Fourniture et pose de la Dérivation Individuelle (DI) :	[X]	
	Fourniture et pose du distributeur :	[X]	
	Création d'une liaison réseau (LR) – Génie civil et matériel électrique :	[X]	
	Modification de Branchement existant :	[X]	
	Raccordement au RPD :	[X]	
Réseau BT	Création de réseau BT :	[X]	
	Remplacement de réseau existant :	[X]	
Poste	Création de poste	[X]	
	Modification de poste existant	[X]	
Réseau HTA	Création de réseau HTA :	[X]	
	Remplacement d'un réseau existant :	[X]	

Nota 1 : en fond Vert les travaux sous maitrise d'ouvrage et à charge du Demandeur qui représente le propriétaire du domaine privé (local, parcelle...) à desservir et/ou le propriétaire des parties communes dans le cas d'un raccordement empruntant des parties communes.

Nota 2 : en fond **Bleu** les travaux sous maitrise d'ouvrage Enedis.

Option 2 : Travaux réalisés par Enedis et le Mandataire dans le cadre du L.342-6

	Descriptif technique	Réalisé par Enedis	Réalisé par le Demandeur*
Branchement	**Travaux d'accueil dans les parties privés ou communes relevant de son propriétaire :**		
	Travaux d'accueil des Ouvrages de Raccordement en domaine privé :		[X]
	Réalisation de locaux techniques (gaine technique...) :		[X]
	Mise en conformité des locaux techniques existants :		[X]
	Travaux esthétiques non inclus dans l'ORR :		[X]
	Travaux sous maitrise d'ouvrage Enedis		
	Dépose des Ouvrages de Raccordement du RPD existant (câble, compteur...) :	[X]	
	Fourniture et pose du coupe-circuit :		[X]
	Fourniture et pose de la Dérivation Individuelle (DI) :		[X]
	Fourniture et pose du distributeur :	[X]	
	Création d'une liaison réseau (LR) – Génie civil et matériel électrique :		[X]
	Modification de Branchement existant :	[X]	
	Raccordement au RPD :	[X]	
Réseau BT	Création de réseau BT :		[X]
	Remplacement de réseau existant :	[X]	
Poste	Création de poste	[X]	
	Modification de poste existant	[X]	
Réseau HTA	Création de réseau HTA :	[X]	
	Remplacement d'un réseau existant :	[X]	

Nota 1 : en fond Vert les travaux sous maitrise d'ouvrage et à charge du Demandeur qui représente le propriétaire du domaine privé (local, parcelle...) à desservir et/ou le propriétaire des parties communes dans le cas d'un raccordement empruntant des parties communes.

Nota 2 : en fond **Bleu** les travaux sous maitrise d'ouvrage Enedis.

Nota 3 : les [X] à droite des cellules en bleu sont les travaux sous maîtrise d'ouvrage d'Enedis délégués au Mandataire L.342-6 du code de l'énergie.

Fin d'Option

4 — Contribution financière au raccordement

Les principes de financement des Ouvrages de Raccordement de l'Installation sont précisés à l'article 8 des Conditions Générales de l'Offre de Raccordement.

4.1. La Contribution

Son montant a été déterminé avec les paramètres suivants :

Paramètre	Valeur
Mode de valorisation des coûts	[Formules des coûts simplifiées/Devis]
Taux de réfaction appliqué en soutirage	[Taux de Réfaction]%
Prise en compte des travaux hors ORR valorisés sur devis	[OUI/NON]
Taux de TVA	[5,5% / 10% / 20%]
Type d'offre	[Offre ferme* / Offre estimative]
Marge d'incertitude dans le cas d'une offre estimative	[X%]

*Cette Offre ne tient pas compte des surcoûts exceptionnels inconnus à la date de cette offre et hors de la responsabilité d'Enedis.

La Contribution à régler à Enedis est de [**Montant TTC à régler**] € TTC.

Ce montant se décompose comme indiqué ci-dessous, pour plus de détails se référer à l'Annexe 3 :

Désignation	**MONTANT (€)**
Sous-Total Travaux de Raccordement ORR - chiffrés aux FCS[1]	$ST_{ORR\text{-}FCS}$
Sous-Total Travaux de Raccordement ORR - chiffrés aux Coûts Réels[1]	$ST_{ORR\text{-}CR}$
Sous-Total Travaux de Raccordement HORR - chiffrés aux Coûts Réels	$ST_{HORR\text{-}CR}$
Total Travaux de Raccordement Hors Taxe non réfacté	$MT_{Tvx} = ST_{ORR\text{-}FCS} + ST_{ORR\text{-}CR} + ST_{HORR\text{-}CR}$
Montant de la réfaction tarifaire HT[2]	$MT_{Réf} = \Sigma(R_i * Mi_{ORR\text{-}FCS})$ ou $\Sigma(R_i * Mi_{ORR\text{-}CR})$
MT = Montant total HT réfacté :	$MT = MT_{Tvx} - MT_{Réf}$
MTVA = Montant TVA	$MTVA = \Sigma(MTi_{ORR\text{-}FCS} + MTi_{ORR\text{-}CR} + MTi_{HORR\text{-}CR}) * TVA$
C = Montant total TTC réfacté : *Contribution à régler à Enedis*	**C = MT + MTVA**
Acompte déjà versé :	*- AV (€)*
A = Montant de l'acompte TTC :	A

[1] Le mode de chiffrage utilisé est défini par le barème de facturation.
[2] Le montant de la réfaction est calculé sur la base de l'opération de raccordement de référence objet du devis ORR.

Option L. 342-6 du code de l'énergie

Dans le cas d'application des dispositions de l'article L. 342-6 du code de l'énergie, le montant maximal de la réfaction qui vous sera versée est le suivant :

Désignation	**Montant Hors Taxe (€)**
Travaux Mandataire ORR	[Montant ORR] - [Montant Avenant L. 342-6]
Montant Réfaction Travaux Mandataire	[Montant réfaction ORR] - [Montant réfaction Avenant L. 342-6]

Fin Option

4.2. Révision de la contribution

La Contribution sera révisée suivant le barème en vigueur si l'ensemble des travaux prévus dans les présentes Conditions Particulières ne sont pas achevés au plus tard six (6) mois après la date d'envoi de l'Offre de Raccordement ou de mise à disposition de celle-ci dans votre espace client.

4.3. Montant de l'acompte

Le règlement de l'acompte indiqué dans le tableau ci-dessus est obligatoire pour accepter l'Offre.

Le montant de l'acompte TTC est calculé sur la base de 5% du montant total de la Contribution TTC pour les Offres estimatives et 30% du montant total de la Contribution TTC pour les Offres définitives.
Concernant les Contributions demandées dans le cadre des Offres définitives dont la durée des travaux dépasse 2 ans, un échéancier de paiement supplémentaire à l'acompte initial de 30% pourra être demandé et contractualisé dans l'Offre définitive.
Le Demandeur a également la possibilité de régler 100% du montant total de la Contribution.

Les collectivités locales sont dispensées de paiement de l'acompte mais doivent adresser un ordre de service.

4.4. Modalités de paiement

Les paiements sont nets et sans escompte, payables par tout moyen mis à votre disposition (CB, Virement...) par Enedis et aux conditions suivantes :

— ils sont payables toutes taxes comprises. Le régime de taxes appliqué est celui en vigueur à la date de leur appel ou de leur facturation ;

— le règlement de l'acompte avant le commencement des travaux et du solde à la fin des travaux (émission de la facture finale) :

- paiement par virement direct : [Indiquer l'IBAN de la DR concernée] ;
- paiement par virement : [Indiquer l'IBAN de la DR concernée] ;
- paiement par carte bancaire : [Adresse Site CB] ;
- paiement par chèque : le chèque doit être libellé à l'ordre d'« Enedis » et envoyé à l'adresse suivante :

[Entité de réception des paiements] [SITE] [RUE] [LIEU-DIT] [CP] [COMMUNE] [CEDEX].

NB : le règlement du solde de la facture est exigible à l'achèvement des Travaux de Raccordement réalisés par Enedis et avant toute mise en service du raccordement. Le solde dû, mentionné sur la facture tient compte de l'acompte encaissé par Enedis.

Le **règlement** du **solde** doit nous parvenir **dès réception de la facture**, à l'adresse figurant sur celle-ci. Les collectivités locales ne sont pas concernées par cette disposition.

En cas de désistement de votre part ou de caducité de cette Offre, le montant des dépenses engagées par Enedis reste à votre charge et est non réfacté. Enedis émettra une facture de solde.

5 — Conditions d'acceptation de l'Offre de Raccordement

L'acceptation de l'Offre de Raccordement, hors Proposition de Raccordement Avant Complétude (PRAC), est matérialisé par la réception simultanée :

Cas Demandeur Privé	Cas Collectivité local, Etat...
▪ l'Offre de Raccordement signée informatiquement, sans modification ni réserve ; ▪ le règlement de l'acompte figurant à l'article **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**	L'Ordre de service indiquant le : ▪ SIRET ▪ code service ▪ code engagement

Option 1 : Application du Contrat de Mandat L.342-6

Dans le cas où le Demandeur souhaite l'application des dispositions prévues par l'article L.342-6 du code l'énergie, l'Offre de raccordement inclus également les documents suivants :

— le Contrat de Mandat L.342-6 signé informatiquement sans modification ni réserve ;

— une garantie bancaire ;

— une assurance responsabilité civil pour les travaux ;

Fin Options

La date d'acceptation de cette Offre est celle de réception du dernier document (Offre de Raccordement ou acompte) par Enedis.

A défaut, le dossier incomplet reste en attente jusqu'à réception du dernier élément manquant, sans possibilité de dépasser le délai de validité de cette Offre. Dans ce cas, l'acompte n'est pas encaissé.

L'instruction des études de réalisation ou d'exécution pour la réalisation des travaux démarre dès réception de l'accord du Demandeur sur l'Offre de Raccordement (acompte versé + Offre de Raccordement signée).

6 — Échéancier prévisionnel de réalisation des travaux

Le délai prévisionnel de Mise à disposition du Raccordement au Demandeur est fonction du délai de réalisation des études d'exécution et des travaux Enedis mais également du délai de réalisation des travaux d'accueil des Ouvrages de Raccordement d'Enedis qui incombent au Demandeur dans son domaine privé.
Ces délais contractuels sont indiqués dans le tableau suivant :

Délai de Mise à disposition du Raccordement prévu par Enedis	[Délai Travaux Enedis en semaines]
Délais d'exécution des travaux d'accueil par le Demandeur	[Délai Travaux Demandeur en semaines]

Ces délais s'expriment en semaines et **se comptent à partir de la date d'acceptation de l'Offre de Raccordement** par le Demandeur conformément aux dispositions de l'article 5.

Option 1 – Mise à Disposition anticipé du Raccordement

Mise à Disposition anticipé du Raccordement :
La Mise en Disposition du raccordement de l'Installation intervient avant l'achèvement complet des Travaux de Raccordement. Conformément à l'article « Cas particulier Mise à Disposition anticipé du Raccordement » des Conditions Générales, cette mise en service est associée à des Limitations temporaires de Soutirage à la charge du Client, jusqu'à l'achèvement total des travaux.
L'achèvement des travaux conditionnant la levée des limitations temporaires est prévue pour [**mois / année**].

Ouvrage/Période de Mise à Disposition	Durée maximale de limitation en soutirage par an (en heures)	Puissance maximale limitée en soutirage (en MW)

Si la contrainte est gérée par le fonctionnement d'automates, l'interfaçage de ces automates avec l'Installation du Demandeur est à la charge de ce dernier. Les modalités de fonctionnement de ces automates sont précisées dans la Convention d'Exploitation
Fin Option 1

Ces délais de Mise à disposition du raccordement (MAD) n'engagent Enedis que si les **travaux d'accueil qui incombent au Demandeur** sont terminés dans le délai indiqué ci-dessus.

A défaut Enedis pourra mettre fin à cette Offre conformément aux Conditions Générales.

7 — Modification de votre demande

Les demandes de modifications sont traitées conformément aux Conditions Générales Enedis-MOP-RAC_018E accessible dans la DTR d'Enedis.

8 — Votre Interlocuteur

L'interlocuteur Enedis à votre disposition pour toute question relative à cette offre, est [Prénom Nom interlocuteur] dont les coordonnées sont :

— Téléphone : [N° de Téléphone],
— Courriel : [Adresse Courriel].

Option 1 : Si l'offre n'est pas une Proposition de Raccordement Avant Complétude alors :

9 — Signatures

AVERTISSEMENT : Au cas où cette Offre de Raccordement contiendrait des ratures, et/ou des ajouts de clauses ou de mentions, et/ou des suppressions de clauses ou de mentions, celle-ci serait considérée comme nulle et non avenue. Dans cette hypothèse, il y aura lieu de signer une nouvelle convention destinée à remplacer l'Offre de Raccordement annulée.

La signature des présentes Conditions Particulières vaut acceptation des Conditions Générales sans aucune réserve.

À (Lieu) [_____]**, le (date)** [__/__/____]

Pour le Demandeur	Pour Enedis
[Nom Prénom du Signataire] [Fonction du Signataire] *[Si besoin :]* par délégation de [Nom du délégataire] [Fonction du Délégataire] *Option 1 – Taux de TVA à 10%* **Je certifie que les travaux sont effectués dans des locaux achevés depuis plus de deux ans affectés à un usage d'habitation éligibles au taux de TVA réduit de 10 % répondant aux conditions prévues par l'article 279-0 bis du CGI.** *Option 2 – Taux de TVA à 5,5%* **Je certifie que les travaux sont effectués dans des locaux achevés depuis plus de deux ans affectés à un usage d'habitation et portent sur des prestations de rénovation énergétique respectant les conditions de l'article 278-0 bis A du CGI, ou sont exclusivement liés à la pose, l'installation ou l'entretien d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques dans des locaux à usage d'habitation répondant aux conditions de l'article 278-0 bis N du CGI, et sont éligibles au taux de TVA réduit de 5,5 %.** *Fin Option* **La signature des présentes Conditions Particulières vaut acceptation des Conditions Générales sans aucune réserve.** Signature :	[Nom Prénom du Signataire] [Fonction du Signataire] *[Si besoin :]* par délégation de [Nom du délégataire] [Fonction du Délégataire] Signature :

Fin option

Annexe 1 : Dossier de demande de raccordement (Fiches de collecte)

Les pièces sont disponibles sur le portail raccordement.

Annexe 2 : Schéma de la solution de raccordement

[Plans et schéma de principe de raccordement à insérer ici : Avant-Projet Sommaire].

Annexe 3 : Détail de la Contribution au raccordement

Le détail des coûts est indiqué dans les tableaux suivants :

Travaux de Raccordement - chiffrés aux Formules de Coûts Simplifiées : FCS						
Désignation	**Quantité**	**PU (€)**	**Montant HT non réfacté (€)**	**Taux de Réfaction**	**Taux TVA**	**Montant TTC Réfacté**
Coûts fixes Branchement	[Q1 ORR]	[PU1 FCS]	[M1] = [Q1 ORR]*[PU1 FCS]	[R1%]	[TVA%]	[M'1]
Coûts variables Branchement	[Q2 ORR]	[PU2 FCS]	[M2]	[R2%]	[TVA%]	[M'2]
Coûts fixes BT	[Q3 ORR]	[PU3 FCS]	[M3]	[R3%]	[TVA%]	[M'3]
Coûts variables BT	[Q4 ORR]	[PU4 FCS]	[M4]	[R4%]	[TVA%]	[M'4]
Coûts fixe Poste HTA/BT	[Q5 ORR]	[PU5 FCS]	[M5]	[R5%]	[TVA%]	[M'5]
Coûts variable HTA	[Q6 ORR]	[PU6 FCS]	[M6]	[R6%]	[TVA%]	[M'6]
Coûts fixes HTA	[Q7 ORR]	[PU7 FCS]	[M7]	[R7%]	[TVA%]	[M'7]
Sous-Total Travaux de raccordement :			**M1+M2+M3+M4+M5+M6 +M7**			**M' = M'1+ M'2+ M'3+ M'4+ M'5 + M'6+ M'7**

Travaux de Raccordement - chiffrés aux Coûts Réels						
Désignation	**Quantité**	**PU**	**Montant HT non réfacté (€)**	**Taux de Réfaction**	**Taux TVA**	**Montant TTC Réfacté (€)**
Branchement	[Q1 ORR]	[PU1 CR]	[M1] = [Q1 ORR] * [PU1 CR]	[R1%]	[TVA%]	[M"1]
Réseau BT	[Q2 ORR]	[PU2 CR]	[M2]	[R2%]	[TVA%]	[M"2]
Réseau HTA	[Q3 ORR]	[PU3 CR]	[M3]	[R3%]	[TVA%]	[M"3]
Poste HTA/BT	[Q4 ORR]	[PU4 CR]	[M4]	[R4%]	[TVA%]	[M"4]
Sous-Total Travaux de raccordement :			**M1+M2+M3+M4**			**M" = M"1+ M"2+ M"3+ M"4**

Travaux de Raccordement groupés - chiffrés aux Coûts Réels						
Bénéficiaires Travaux Groupés	**Quantité (kVA)**	**PU (€/kVA)**	**Montant Quote-Part HT non réfacté (€)**	**Taux de Réfaction**	**Taux TVA**	**Montant TTC Réfacté (€)**
[Bénéficiaire 1]	[Q QP1]	[P QP]	[M QP1]=[(M'+M")* Q QP1] / Ptotal	[R%]	[TVA%]	[M'1]
[Bénéficiaire X]	[Q QPx]	[P QP]	[M QPx]	[R%]	[TVA%]	[M'2]

Ventilation de la Σ(Coûts Réels) réfacté	**Part Etude**	**Part Travaux**	**Part Matériel**	**Part Ingénierie**
Montant HT réfacté	[E CR]	[T CR]	[M CR]	[I CR]

Annexe 4 : - Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention d'ENEDIS, [4 place de la Pyramide – TSA 25001, 92030 Paris La Défense Cedex] et joignable à l'adresse électronique [le professionnel insère ici son nom, son adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, son numéro de télécopieur et son adresse électronique] :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

portant le N°:

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.